

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2002

Présents Brault Michel, Barbot James, Pognard Dominique, Bouchaud Guy, Beaumont Philippe, Guiochon Rémi, Fort Alain, Sabourin Hervé, Boucheny Patrick, Bastien Claire, Delgutte Stéphanie, Trouvé Yannick, Antoine Sylvain, Tessier Raymond, Foucher Joël
Secrétaire de séance : Sylvain Antoine

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : Taxe d'habitation : 11.29 %, taxe foncière (bâti) : 14.38 %, taxe foncière (non bâti) : 46.59 %

LOCATION DE LA PARCELLE N° 18 A LA PRAIRIE COMMUNALE : cette parcelle sera à nouveau attribuée par tirage au sort. Le montant de la location est fixé à 76,22 € pour l'année

FORS EN FETE 2002 : Mr Hervé SABOURIN, Président du Comité des Fêtes présente à l'Assemblée le programme 2002 du 19e FOR EN FETE qui se déroulera sur 4 jours du 17 au 20 mai 2002 inclus
VOTE D'UNE SUBVENTION : Le Conseil Municipal vote une subvention de 2937 € au Comité des Fêtes de FORS pour l'organisation de "Fors en Fête 2002".

TRAVAUX DE BATIMENTS : La Commission des Bâtiments s'est déplacée : au Parc DESRUE et aux bâtiments scolaires. Le Conseil autorise le Maire à contacter Monsieur Philippe CHAILLOU, Architecte à Beauvoir sur Niort afin d'établir un projet.

URBANISME : Une extension du réseau électrique est nécessaire aux Sanguinières, route du Chiron suite à deux demandes de permis de construire. Dans le cadre de la loi SRU la prise en charge du réseau est de : jusqu'à 60 mètres d'extension : 50 % par le constructeur et 50 % par la Commune, plus de 60 mètres d'extension : prise en charge totale par la Commune.

CEREMONIE DU 8 MAI : Le Conseil arrête comme suit la cérémonie du 8 mai : Rassemblement à la mairie à 11 heures, défilé au Monument aux Morts, Dépôt de gerbes de fleurs, vin d'honneur, distribution de friandises aux enfants.

ZONE NAh rue des Ecoles : Un projet de lotissement est en cours sur des parcelles appartenant à la famille GUILLOTEAU située dans la zone NAh rue des Ecoles. Un devis concernant le nivellement des parcelles a été établi par Mr Nicolet , Géomètre et s'élève à 918 €. Le Conseil accepte de participer à hauteur de 50 % soit une dépense pour la commune de 459 €.Le complément reste à la charge du lotisseur.

REVISION DU POS : requête de Mr et Mme SOUCHET Eric : Le Conseil autorise le Maire à prendre contact avec les services de l'Equipement afin de défendre cette affaire

INFORMATIONS :

- un projet de lotissement est à l'étude sur une parcelle de terrain sise route de la Chauvinière appartenant aux Consorts GADIOU,
- Le devis de remplacement des stores de l'école s'élève à 2 280 €
- Le devis établi par la SNEE à Niort pour la fourniture et la pose de 4 lampadaires dans le parc DESRUE paraît élevé. Le Conseil a décidé l'achat des lampes ; la pose sera réalisée par le personnel communal.
- Il a été décidé l'acquisition d'un ramasseur d'herbes et d'un aspirateur-broyeur d'herbes.
- Une subvention de 9 674,57 € au titre des amendes de police a été accordée pour l'aménagement d'un parking près des écoles.

Fait à Fors, le 23 avril 2002

Le Maire,
M. BRAULT